

PROCÉDURES D'INSCRIPTION 2014

En 2009, la direction du Camp de jour du Biodôme a pris la décision de modifier ses procédures d'inscription par souci d'équité et de respect pour tous ses campeurs et leurs parents.

Nous vous présentons ici les grandes lignes du déroulement de nos inscriptions. Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Déroulement

Vous êtes conviés à vous présenter au Biodôme entre 8h00 et 9h00 lors de la journée d'inscription (samedi le 22 février 2014 pour les nouveaux campeurs).

Un numéro vous sera alors remis en fonction de votre ordre d'arrivée. Vous devrez ensuite aller enregistrer votre nom et celui de vos enfants avec votre numéro.

Lorsque tous les parents auront été enregistrés, nous procéderons au tirage au sort d'un seul numéro parmi tous ceux qui auront été remis. Ce numéro déterminera la première personne à pouvoir s'inscrire.

Nous poursuivrons par la suite l'inscription en suivant l'ordre séquentiel à partir de ce numéro (voir exemple).

Puisqu'il s'agit d'un tirage au sort et que chacun aura une chance égale lors de l'inscription, vous n'avez aucun intérêt à vous présenter au Biodôme avant 8h00!

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- ⚠ Un seul numéro sera remis par famille.
- ♣ Un même enfant ne pourra pas être enregistré sur plusieurs numéros.
- Un numéro ne pourra être utilisé que par une seule personne, soit celle s'étant identifiée à l'enregistrement. Ainsi, seuls les enfants ayant été préalablement enregistrés pour un numéro donné pourront être inscrits par le titulaire de ce numéro.
- Aux parents désirant inscrire leurs enfants dans les mêmes séjours que leurs amis, nous vous suggérons de vous donner rendez-vous **avant** d'aller prendre votre numéro. De cette façon, lorsque vous irez prendre vos numéros, ceux-ci vous seront remis un à la suite de

l'autre. Puisque les inscriptions seront faites selon l'ordre séquentiel des numéros suite à un premier tirage au sort, vous serez alors servis dans un même temps.

Les parents qui se présenteront après 9h00 ne pourront inscrire leur(s) enfant(s) qu'une fois la première vague terminée. Ils seront alors invités à le faire en fonction de leur ordre d'arrivée.

EXEMPLE

- o Entre 8h00 et 9h00, nous avons distribués 321 numéros.
- o À 9h20, nous avons terminé d'enregistrer tous les parents. Nous tirons au hasard un premier numéro, il s'agit du numéro 253.
- o Le premier parent à inscrire ses enfants est donc le titulaire du numéro 253. Nous inscrirons ensuite les numéros 254, 255, 256, etc.
- o Lorsque nous arriverons au dernier numéro distribué (321), les prochains parents à s'inscrire seront les numéros 1, 2, 3, etc.
- o Une fois que les 321 parents de la première vague auront eu la chance d'inscrire leur(s) enfant(s), nous procéderons aux inscriptions des parents qui se seront présentés après 9h00 en fonction de leur ordre d'arrivée.

*** IMPORTANT ***

Afin de favoriser leur retour, nos anciens campeurs des deux dernières années d'activités du camp, soit 2012 et 2013 (et leurs frères et sœurs) conservent le privilège de pouvoir s'inscrire avant les nouveaux campeurs dans le cadre d'une pré inscription qui se déroulera le samedi 15 février 2014. Ils disposent par ailleurs d'un délai de 3 jours supplémentaires, soir jusqu'au mardi 18 février, afin de s'inscrire par téléphone dans le cas où ils auraient été dans l'impossibilité de participer à cette pré inscription. Il se peut ainsi que certains séjours affichent déjà complet à l'ouverture des inscriptions générales. Pour connaître le nombre exact de places toujours disponibles en fonction des séjours et des groupes d'âges, nous vous invitons à consulter notre boîte vocale (514 868-3087) à compter du mercredi 19 février.

Nous vous remercions de votre collaboration qui nous permettra d'assurer le succès de ces procédures d'inscription. Si vous désirez obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone ou par courriel.

La direction du camp de jour

Téléphone: 514 868-3087

Courriel: campbiodome@ville.montreal.qc.ca



En collaboration avec:

